



Marie-Charlotte Girard - Consulting en stratégie de carrière
Formations à l'encadrement - Coaching - Bilan de compétences

CHARTRE DE DEONTOLOGIE - BILAN DE COMPETENCES

L'action du bilan de compétences impose l'application de principes généraux de l'éthique professionnelle qui sont :

- ▶ Le respect de la personne humaine,
- ▶ L'indépendance de jugement et d'action,
- ▶ La transparence,
- ▶ L'honnêteté,
- ▶ La neutralité,
- ▶ Le respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal).

L'article L. 6313-4 Code du travail précise que les bilans de compétences « ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation »

QUADRA RESONANCE s'engage à mettre tout en œuvre dans le traitement rapide des demandes de personnes désireuses de s'informer sur le bilan de compétences.

QUADRA RESONANCE s'engage à ne pas outrepasser son rôle et se garder de toute dérive à prétention thérapeutique, de prosélytisme, ou de manipulation psychologique.

QUADRA RESONANCE s'engage à connaître et faire appliquer les lois et règlements et, en particulier, la partie VI du Code du Travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue et se tenir informée de leurs évolutions dans le cadre de sa veille et de son process mis en place à ce jour.

QUADRA RESONANCE s'engage à présenter une offre claire pour les bénéficiaires. L'ensemble du programme, sa méthodologie, son organisation, sa durée, ses moyens mis en œuvre, son coût, ses objectifs, et l'ensemble des modalités sont présentés sur le site de l'entreprise (www.mcgirard.fr) et envoyés par mail après la réalisation de l'entretien préalable.

L'information présentée pour le bilan de compétences est strictement séparée des autres activités de l'entreprise.

Le bilan de compétences comporte 3 phases (art. R-6313-4 du décret 2018-1330 du 28 décembre 2018) et est entièrement personnalisé, notamment en fonction :

- ▶ Des objectifs co-définis avec le bénéficiaire,
- ▶ Du choix des outils pour l'analyse du parcours et des motivations du bénéficiaire
- ▶ De la méthodologie employée.

QUADRA RESONANCE utilise des méthodes et techniques fiables ou reconnues par la communauté professionnelle, mises en œuvre par des professionnels qualifiés.

Les consultants **QUADRA RESONANCE** sont certifiés et formés à la pratique du bilan de compétences et possèdent une expérience professionnelle significative.

Le consentement du bénéficiaire est recueilli dans le cadre d'utilisation d'outils ou de méthodes d'investigation de ses caractéristiques personnelles ou professionnelles.



Marie-Charlotte Girard - Consulting en stratégie de carrière
Formations à l'encadrement - Coaching - Bilan de compétences

QUADRA RESONANCE s'engage à proposer une rencontre à 6 mois afin de faire le point de la situation avec le bénéficiaire.

La prestation du bilan de compétences doit permettre :

- ▶ D'élaborer avec le bénéficiaire un ou des projets professionnels personnalisés avec un plan d'action concret et des axes de progrès à développer. Ces projets peuvent avoir ou non une dimension formation.
- ▶ De responsabiliser le bénéficiaire dans le développement des compétences à s'orienter et de le conduire à être acteur de son bilan.
- ▶ D'accompagner le bénéficiaire pour identifier ses acquis et ses caractéristiques personnelles et professionnelles sous une forme compréhensible et exploitable par lui-même sur le marché du travail.
- ▶ D'apporter au bénéficiaire une information claire sur les métiers et les secteurs en lui mettant à disposition des ressources (digitales, physiques, ...).
- ▶ La rédaction d'une synthèse remise au bénéficiaire. Ce dernier recevra un document à signer attestant cette remise. Dans ce document sera également précisé le caractère confidentiel de ce support.
- ▶ D'évaluer avec le bénéficiaire la qualité de la prestation.

Compétences professionnelles :

Les consultants **QUADRA RESONANCE** sont formés et certifiés à la pratique du bilan de compétences. Ils possèdent un niveau d'expertise et de connaissance du monde du travail, de ses besoins et de ses évolutions du fait de leur expérience professionnelle, ils sont également certifiés d'un diplôme de coach professionnel de niveau RNCP 6.

Les consultants **QUADRA RESONANCE** développent leur pratique professionnelle par des actions de veille et de formation continue.

Environnement de travail

Les consultants **QUADRA RESONANCE** proposent un environnement sécurisé et adapté pour répondre aux besoins du bénéficiaire.

Intégrité :

Les consultants **QUADRA RESONANCE** sont garants de la confidentialité des échanges écrits et oraux. Aucune information n'est divulguée, sauf accord écrit de la part du bénéficiaire. Les consultants **QUADRA RESONANCE** agissent dans un cadre strictement légal. Ils s'engagent à ne pas encourager une conduite ou habitude malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire.

Cette charte de déontologie du bilan de compétences est signée par la gérante de **QUADRA RESONANCE**, Marie-Charlotte GIRARD occupant également les fonctions de Consultante en stratégie de carrière et au titre de la formation et du bilan de compétences, responsable pédagogique.

Fait à Rennes le 06 mars 2024

Quadra Résonance
Gérante Marie-Charlotte GIRARD 06.60.78.80.54
mariecharlotte@mcgirard.fr
Siret : 97927368700017